

APPEL À PROJETS 2019-2020

COMMÉMORATIONS DU CENTENAIRE DE L'ARRIVÉE MASSIVE DES POLONAIS DANS LE PAS-DE-CALAIS

VOUS ÊTES UNE COLLECTIVITÉ OU UNE ASSOCIATION ?

**VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER AUX COMMÉMORATIONS
LIÉES À L'ARRIVÉE DES PREMIERS POLONAIS DANS LE PAS-DE-CALAIS ?**

LE DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS PEUT VOUS AIDER !



CONTEXTE ET ENJEU

La convention franco-polonaise relative à l'émigration et à l'immigration, signée à Varsovie le 3 septembre 1919, marque le lancement d'un recrutement collectif d'ouvriers polonais en direction des mines, de l'industrie et des campagnes françaises.

Elle a en effet organisé l'arrivée en quelques années d'un demi-million de travailleurs, permettant de répondre à la pénurie de main-d'œuvre dans les régions françaises meurtries par la guerre, mais aussi de résoudre la misère des populations rurales polonaises, dans un pays à la structure agraire anachronique et au secteur industriel insuffisamment développé. L'immigration s'est en conséquence implantée dans les régions minières, principalement du Nord et du Pas-de-Calais, qui regroupent 40 à 45 % de la communauté polonaise,

mais aussi sur les terres agricoles (pour 15 %). En 1921, le Pas-de-Calais compte seulement 3 400 Polonais. Ils sont 91 000 cinq ans plus tard, et plus de 115 000 en 1931.

Cent ans après et au-delà des souvenirs familiaux, subsistent encore de multiples traces de cette présence, notamment à travers la cuisine, le sport, les arts et le langage.

Fort de son engagement dans les commémorations du centenaire de la Première Guerre mondiale, mais aussi préalablement lors de l'année de la Pologne (2007), le Département se propose de soutenir, par le biais d'un appel à projets, les opérations qui rappelleront et valoriseront cet événement fondateur de son histoire récente que constitue l'arrivée des Polonais dans le Pas-de-Calais.

Des thématiques générales spécifiques sont proposées, en lien avec les événements majeurs ayant marqué la présence des Polonais dans notre département :

- **Les grandes phases de l'immigration polonaise dans le Pas-de-Calais,**
- **travailleurs industriels, travailleurs agricoles,**
- **les personnalités et les talents issus de l'immigration,**
- **lieux et échanges au quotidien : sports, culture, loisirs,**
- **transmission et évolution des pratiques culturelles polonaises de génération en génération, d'hier à aujourd'hui et à demain.**

QUI PEUT PORTER UN PROJET ?

Les projets peuvent être présentés par :

- **des collectivités (communes et groupements de communes) ;**
- **des structures associatives ;**
- **des établissements d'enseignement supérieur.**

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

Pour pouvoir bénéficier d'un soutien du Département, les projets présentés doivent :

- avoir des objectifs correspondant aux critères thématiques définis ci-dessus ;
- proposer des productions pérennes ou au caractère innovant ;
- se dérouler, en tout ou partie, sur le territoire du Pas-de-Calais ;
- impliquer fortement les habitants aux enjeux liés aux commémorations.

Sont en revanche exclus d'une telle aide les manifestations ponctuelles d'envergure locale, la restauration et l'entretien de monuments commémoratifs, ainsi que les déplacements entre la Pologne et la France (frais de transport et d'hébergement).

Un seul projet pourra être présenté par demandeur.

Les projets devront se dérouler entre septembre 2019 et septembre 2020.

L'aide départementale viendra compléter un financement local ou intercommunal (éventuellement, de même niveau).

Les projets retenus pourront en outre bénéficier :

- d'une insertion dans la communication générale départementale (en particulier par le biais des outils en ligne),
- d'un soutien en ingénierie (par le biais d'une aide à la recherche des Archives départementales du Pas-de-Calais).

COMMENT CANDIDATER ?

Télécharger le dossier de candidature sur le site internet des Archives départementales du Pas-de-Calais : www.archivespasdecalais.fr

Le dossier sera à renvoyer à :

Monsieur le Président du Conseil départemental du Pas-de-Calais
Hôtel du Département
Rue Ferdinand Buisson
62018 ARRAS CEDEX 9

L'étude d'éligibilité des dossiers sera réalisée par les services du Département. Les projets seront ensuite examinés par la Commission permanente du Conseil départemental pour attribution de la subvention.

DATE LIMITE DE CANDIDATURE

Remise des offres définitives : 15 septembre 2019 pour une réalisation en 2019 ; 15 novembre 2019 pour une réalisation en 2020.

PLUS DE RENSEIGNEMENTS : hermant.marina@pasdecalais.fr / 03 21 71 64 38 ou par courrier (Archives départementales du Pas-de-Calais, 1 rue du 19 mars 1962, 62000 DAINVILLE).

APPEL À PROJETS

Dossier de candidature

Le porteur du projet :

- Association
- Commune
- Groupement de communes
- Autres (précisez)

Organisme porteur de projet :

Adresse du siège social :

.....

Code postal : Commune :

Téléphone : E-mail :

Numéro de SIRET de l'organisme **(OBLIGATOIRE)** :

Représentant légal :

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Commune :

Personne chargée du dossier :

Nom : Prénom :

Qualité : Téléphone :

E-mail :

Pièces à joindre au dossier :

Pour une demande de subvention, il vous suffit de nous envoyer les documents suivants :

- un courrier de demande de subvention adressé au Président du Conseil départemental du Pas-de-Calais,
- le dossier de demande de subvention complet,
- un RIB ou RIP.

Si vous êtes une association : les statuts de l'association déposés ou approuvés en un seul exemplaire.

Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte

INTITULÉ DU PROJET

.....
.....

TYPLOGIE

(Entourez la/les typologies correspondantes à votre projet)

- | | | | |
|-------------------|--------------------------|---------------------|-------------|
| Exposition | Programmation culturelle | Spectacle vivant | Concert |
| Audiovisuel | Pédagogie/Scolaires | Colloque/Conférence | Publication |
| Tourisme | Événement sportif | Web | |
| Autres (préciser) | | | |

OBJECTIFS DU PROJET (SENS)

.....
.....
.....
.....

DATES/HORAIRES/LIEUX

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

DESCRIPTION DU PROJET

CONTENU DU PROJET

(Déroulé à joindre si programme précis)

Nature, descriptif et étapes de mise en œuvre du projet

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

LES PUBLICS VISÉS

(Cochez les publics visés)

- Tous publics
 - Scolaires
- Public étranger (préciser)
- Public dit empêché (personnes à mobilité réduite...)
 - Public scientifique
 - Autres (préciser)

LES PARTENAIRES ASSOCIÉS

(Une attention particulière sera apportée aux projets qui développent un partenariat entre structures).

MONTANT DE LA SUBVENTION SOLLICITÉE AUPRÈS DU DÉPARTEMENT

(Indiquer le pourcentage correspondant au coût total de l'opération)

AUTRES DEMANDES DE SUBVENTIONS SOLLICITÉES AUPRÈS D'ORGANISMES PUBLICS/PRIVÉS

(Préciser si la demande est en cours ou acquise et les montants sollicités ou acquis)

MODÈLE DE BUDGET PREVISIONNEL

CHARGES spécifiques à l'action	MONTANT (€)	PRODUITS spécifiques à l'action	MONTANT (€)
60 - Achats de services		70 - Ventes de produits finis, prestations de services	
Achats d'études et de prestations de services		Marchandises	
Achats non stockés de matières et fournitures		Prestations de services	
Fournitures non stockables (eau, énergie)		Produits des activités annexes	
Fournitures d'entretien et de petit équipement			
Fournitures administratives		74 - Subvention d'exploitation	
Autres fournitures		Etat (à préciser)	
61 - Services extérieurs			
Sous-traitance générale			
Locations mobilières et immobilières			
Entretien et réparation		Région	
Assurances			
Documentation		Département	
Divers			
62 - Autres services extérieurs		Communauté de communes	
Rémunérations intermédiaires et honoraires		Communauté d'agglomération	
Publicité, publications		Commune	
Déplacements, missions et réceptions			
Frais postaux et de télécommunication		CNASEA (emplois aidés)	
Services bancaires			
Divers		Organismes sociaux (à préciser)	
63 - Impôts et taxes			
Impôts et taxes sur rémunérations		Autres (à préciser)	
Autres impôts et taxes			
64 - Charges de personnel		75 - Autres produits de gestion courante	
Rémunérations du personnel		Cotisations	
Charges sociales		Autres recettes attendues (à préciser)	
Autres charges de personnel		76 - Produits financiers	
65 - Autres charges de gestion courante		77 - Produits exceptionnels sur opérations de gestion	
67 - Charges exceptionnelles		Sur exercice(s) antérieur(s)	
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements		78 - Reprise sur amortissements et provisions	
TOTAL DES CHARGES PREVISIONNELLES		TOTAL DES PRODUITS PREVISIONNELS	
86 - Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite des biens et prestations		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	